

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.	Numéro de permis 2019514	Date d'inspection Le 04 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 2		Numéro de téléphone (506) 864-8377	
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

L'inspecteur se présente sur les lieux pour une inspection de renouvellement. Elle est accueillie par l'exploitante qui indique que la garderie éducative est fermée aujourd'hui en raison d'une formation aux personnes éducatrices. Suite à l'inspection, l'inspecteur s'est référé au guide de parent de l'établissement et ces informations indiquent la fermeture d'aujourd'hui.

L'inspecteur retournera à une date ultérieure afin d'effectuer l'inspection de renouvellement.  
Aucun enfant n'était présent sur les lieux.

original signé par  
Roxanne Benoit

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 septembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Annick Beaulieu

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date